



Location week-end

Cette formule donne accès à tout le domaine du vendredi 14H au dimanche 18H :

• **la ferme bressane :**

Salle de réception principale pour le dîner et la soirée dansante du samedi soir :

- capacité jusqu'à 160 personnes
- cuisine équipée avec chambre froide
- système de sonorisation
- accès à la cour intérieure

• **la terrasse et les salons :**

Espace dédié au cocktail avec un accès séparé de la ferme bressane :

- terrasse plein ouest
- salons en replis jusqu'à 200 personnes
- accès au parc arboré

• **les 7 chambres :**

- **2 nuitées sur place**

Le matériel (tables, chaises, fauteuils) fait partie de la location des salles.

Tarif 2026

Formule unique de location week-end

Avril, mai, septembre octobre : 5 900 €

Juin, Juillet, Août : 6 200 €

Réservation

La réservation se fait par la signature d'un contrat et le versement d'un premier acompte de 2 000€. Un deuxième acompte de 2 000€ est demandé 6 mois avant la location. Le solde ainsi que le chèque de caution (3000€ non encaissé) et l'attestation d'assurance sont demandés 1 mois avant la location.

L'envoi du contrat peut se faire par mail.

Conditions générales

(extraits)

• **Prise d'effet du contrat**

Une fois que le contrat sera valablement formé par réception de l'offre dûment datée et signée, celui-ci ne pourra plus être résilié.

Toutefois, les parties conviennent que le non-respect du calendrier de versement des acomptes, du solde du prix et du dépôt de garantie, entraînera la résiliation de plein droit du contrat après mise en demeure infructueuse au locataire par lettre recommandée.

Dans tous les cas, le bailleur conservera le bénéfice des acomptes déjà versés. Si la résiliation de plein droit en vertu de l'alinéa précédent, intervient dans les 6 mois avant la

date de location effective, le bailleur pourra réclamer en sus le solde du prix.

• **Obligations du bailleur**

Le bailleur s'engage à mettre à la disposition du locataire le ou les espaces aux jours et heures choisies par ce dernier.

Le bailleur s'engage à ne pas troubler la jouissance paisible du locataire pendant la durée de location.

• **Obligations du locataire**

Assurance :

Le locataire fait son affaire personnelle de la sécurité et de l'entretien des lieux pendant la période d'occupation. À ce titre, il est rappelé que l'assurance responsabilité civile n'est pas comprise dans la location et le locataire devra s'assurer qu'il bénéficie d'une assurance couvrant les dommages aux biens ou aux personnes y compris le locataire et toutes les personnes introduites de son chef dans les lieux.

Sécurité :

Le locataire est responsable de la manifestation qu'il organise et à ce titre de la sécurité du bâtiment et de ses abords, des biens et des personnes, en particulier des enfants, pendant la période de location.

Musique :

Le Château de Luponnas est équipé d'un système de sonorisation dont l'utilisation est obligatoire et qui permet notamment de limiter les nuisances sonores pour les tiers et les riverains. Toutes les ouvertures (portes et fenêtres) doivent être maintenues fermées durant le cours de la soirée et le niveau sonore de la musique doit être nettement réduit à 4 heures du matin au plus tard. Le locataire devra répondre au plan civil et/ou pénal des éventuelles plaintes du voisinage en matière de gêne et de tapage nocturne sans pouvoir appeler en garantie le bailleur de ce chef.

Entretien des lieux et du matériel :

Le locataire s'engage à restituer les lieux propres après avoir procédé au nettoyage de la cuisine, en passant l'aspirateur fourni par le bailleur dans les salles louées (sauf dans les chambres) et en nettoyant les espaces extérieurs.

• **Restrictions particulières**

La destination des bassins étant décorative, il est strictement interdit d'en faire un autre usage. La surveillance des abords des bassins est à la charge du locataire.

Il est interdit de sortir le mobilier intérieur (chaises pailées et tables rondes) en extérieur. Des chaises et tables d'extérieur sont mises à votre disposition, et sont réservées à un usage sur la terrasse et dans le parc. En aucun cas un repas ou brunch ne peut être installé dans la cour intérieure. Les feux d'artifice ne sont pas autorisés sur le domaine. L'accès à la mezzanine est strictement interdit.

Les espaces intérieurs, salles et chambres sont strictement non-fumeurs. Des cendriers extérieurs sont mis à disposition.

La Ferme Bressane

- superficie de la salle : 248 m²
 - capacité maximale conseillée : 150 personnes
 - mezzanine non accessible au public
 - équipements à disposition :
- cuisine équipée, WC, sonorisation, chauffage, climatisation, accès wifi, accès PMR**

La cuisine

- 2 chambres froides / 1 congélateur coffre 200L
- piano 4 feux à gaz bouteille / four et étuve
- évier 2 bacs

La cuisine est un organe de réchauffe et non de préparation. Nous n'avons ni vaisselle, ni nappage sur place. La vaisselle doit être remontée sale. Les déchets et verres doivent être évacués (containers sur le parking).

Salons et terrasse

- superficie des salons : 150 m²
- capacité maximale conseillée : 200 personnes
- capacité maximale avec terrasse : 250 personnes
- équipements à disposition : WC, chauffage

Les chambres

7 chambres doubles sont disponibles au Château.

7 autres chambres supplémentaires sont disponibles au Haras de Luponnas, juste en face du Château.

Matériel disponible

- 8 tables rondes diamètre 180 cm (10 à 12 personnes)
 - 5 tables rondes diamètre 200 cm (12 à 14 personnes)
 - 2 tables ovales 180 x 360 cm (16 à 18 personnes)
- attention il faut 2 tables rondes de 180 pour faire une table ovale
- 4 tables rectangulaires de 90 x 198 cm (buffet)
 - 4 tables rectangulaires pliantes 75 x 180 cm (buffet)
 - 12 fauteuils en tissus gris
 - 160 chaises en bois assise paillée couleur bordeaux :
H totale : 98 - dossier HxL : 53 x 41 - assise LxP : 42 x 39
 - 40 chaises bistrot métalliques blanches d'extérieur

La sonorisation

Le château de Luponnas est équipé d'un système de sonorisation dans la ferme bressane qu'il est obligatoire d'utiliser. Votre Disque Jockey apporte uniquement ses tables de mixage et/ou ordinateur portable (et son matériel de mise en lumière). Les enceintes et l'amplificateur sont déjà installés sur place, les caissons de basse ne sont pas autorisés.

Un système de compression sonore est installé et toutes les prises de la salle sont reliées.

Le niveau est élevé avant 4 heures du matin, et baisse significativement après 4 heures du matin.

Prévoir le matériel nécessaire si vous souhaitez sonoriser les salons pour le cocktail jusqu'à 22h maximum.

Matériel de sonorisation :

- quatre enceintes orientables BOSE 402 (blanches) 120 Watts (en quadriphonie inclinée)
- un amplificateur BOSE B1500 2 X 450 W sous 8 Ohms
- un limiteur SNA 50-2 Rackable Pack 01- mixage ECLER compact 5 (5 entrées / 3 micros + PC ou CD)
- plaque connectique universelle en face avant pour brancher PC ou table de mixage (XLR)
- lecteur CD
- un micro HF (prévoir 2 piles LR6AA en recharge)

Restitution & nettoyage

Le domaine complet est à rendre le dimanche soir à 18H au plus tard. Il ne doit pas rester de matériel dans les lieux après cet horaire. Merci de bien prévenir vos prestataires de récupérer leur matériel (vaisselle, matériel de cuisine,...) avant. S'ils ne peuvent pas venir avant lundi, il faudra entreposer le matériel sur le parking devant l'entrée de la salle.

Un état des lieux sera fait le dimanche soir en présence d'un représentant du château de Luponnas pour vérifier l'état du matériel et le nettoyage.

Nous demandons de rendre la salle avec les chaises sur les tables (comme livré le vendredi), les tables rectangulaires de cocktail repliées dans les salons et les chaises d'extérieur repliées sur la terrasse.

Nous vous demandons de passer l'aspirateur dans la salle de la ferme bressane et dans les salons, ainsi que de nettoyer la cuisine. Tout le matériel nécessaire est sur place dans le placard extérieur vers le puits.

Dans la cuisine, les tables inox, four, étuve, chambre froide et sols sont à nettoyer.

Vous devez également penser à évacuer vos déchets (poubelles de cuisine, des toilettes et déchets de la salle des petits déjeuners). Deux containers à déchets et un container à verre sont à votre disposition sur le parking.

Pour les espaces extérieurs, il est demandé de ramasser les déchets éventuels (cigarettes, verrines, verre cassé...) et de vider les cendriers.

En cas de salissure exceptionnelle (tâche sur les dalles de pierre, dans les chambres, ...) vous trouverez les produits nécessaires.

Traiteurs

Floriane « Je m'invite chez vous »

72 quai Bouchacourt 01750 Saint Laurent sur Saône
Tél : 06 63 90 84 61 - Mél : florianedeville@gmail.com

Les pépites bressanes

54, route de Chavanosse - 01340 MARSONNAS
Tél : 06 78 62 74 92 - Mél : willylamberet@yahoo.fr

Mille et une saveurs

210, rue des Pommiers - 71000 Mâcon
Tél : 03 85 36 51 35 - Mél : contact@1001saveurs.eu

Event Factory

134 route de Mézeriat - 01340 St Didier d'Aussiat
Tél : 04 74 24 78 60 - Mél : contact@eventfactorytraiteur.fr

Les petits plats de Manon

Villefranche sur Saône
Mél : manondesclas@hotmail.fr

Traiteur instant Bressan

15 rue de l'Odion - 01660 Chaveriat
Tél : 04 74 51 96 41

Bertet traiteur

24 rue Gambetta - 01400 Châtillon-sur-Chalarnonne
Tél : 04 74 23 60 44 - Mél : contact@dc-berthet-traiteur.com

Maison Pignol

8, place Bellecour - 69002 LYON
Tél : 04 78 37 39 61 - Mél : info@pignol.fr

Service et vaisselle

Maître d'hôtel : Yves Cally - Bourg-En-Bresse

Tél : 06 80 89 81 52

Pym-Réception - Bourg-En-Bresse

Tél : 04 74 22 61 67

Praloc Festivités Services - Mâcon

Tél : 03 85 34 68 38 - Mél : praloc@cegetel.net

Musique

DJ : Sonovarion

Tél : 06 72 45 42 19

Trio ou quatuor Jazz (pour cocktail) : Vincent Forestier

Tél : 06 80 57 03 96

Musicien solo (pour cocktail) : Laurent Guillermin

Tél : 06 13 05 82 37 - Mél : lgmusique@orange.fr

Esthétique

Laëtitia Escoffier

Tél : 06 14 20 30 17 - Mél : laetibeaute@yahoo.fr
Site : www.laeti-beaute.fr

Coiffeuse et Esthéticienne : Déborah et Séverinne

Tél : 06 81 29 22 18 / 03 85 30 67 19
Site : www.o-temps-zen.com

Fleuristes

Jardins et Plantes de Vonnas - Vonnas

Tel : 04 74 50 22 44 - Mél : jpvonnas@orange.fr

Vert Nature - Vonnas

Tel : 04 74 50 25 70 - Site : www.vertnature-vonnas.com

Photo et vidéo

VIDÉO : Margaux Manzoni MAM PROD

Tél : 06 19 26 38 82 - Mél : margaux.manzoni@mamprod.fr

PHOTO : Happy days - Lyon

Tél : 06 86 94 56 01 - Mél : contact@happydays.fr

Site : www.happydays.fr

PHOTO : MollyGraphy Photography - Mâcon

Tél : 06 09 59 31 99 - Mél : mollygraphy@gMél.com

Décoration et matériel

Location de chapiteaux : Hervé SERVIGNAT

Tél. 03 85 30 25 63 - Mél : servignat.herve@orange.fr

Fée main déco - Ste Foy-Les-Lyon

Décoration - Location de housses de chaises

Tél : 04 78 59 45 11 - 06 88 20 09 77

Mél : blanmichel@yahoo.fr - Site : www.feemaindeco.com

Décoration : MAG DECO

Tél : 03 85 32 86 86

Mél : magdeco@free.fr - Site : magdecodedefete.com

Location de décoration

Tél : 09 81 64 81 95 / 06 63 02 62 41

Mél : florentsotty@locevenement.fr

Site : www.locevenement.fr

Animation

Spectacles de feu, pyrotechnie et lumières

Compagnie SuperCho

Tel : 06 67 22 84 01

Mél : contact@super-cho.com

Site : www.super-cho.com

Organisation

Animation enfants : Apikids

Tél : 06 30 69 44 73 - Mél : contact@apikids.fr

Site : www.apikids.fr

Wedding planner : Trait d'union - Lyon

Tél : 04 72 74 95 59 / 06 62 07 35 97

Mél : mareception@gMél.com

Site : www.traitdunion-mariage.com

Wedding planner : So chic day - Mâcon

Tél : 03 85 23 08 66 / 06 43 34 76 10

Mél : contact@sochicday.com

Site : www.sochicday.com

Assurance

SLA - VERSPIEREN

Tél : 05 55 79 96 61 - Mél : sla@verspieren.com

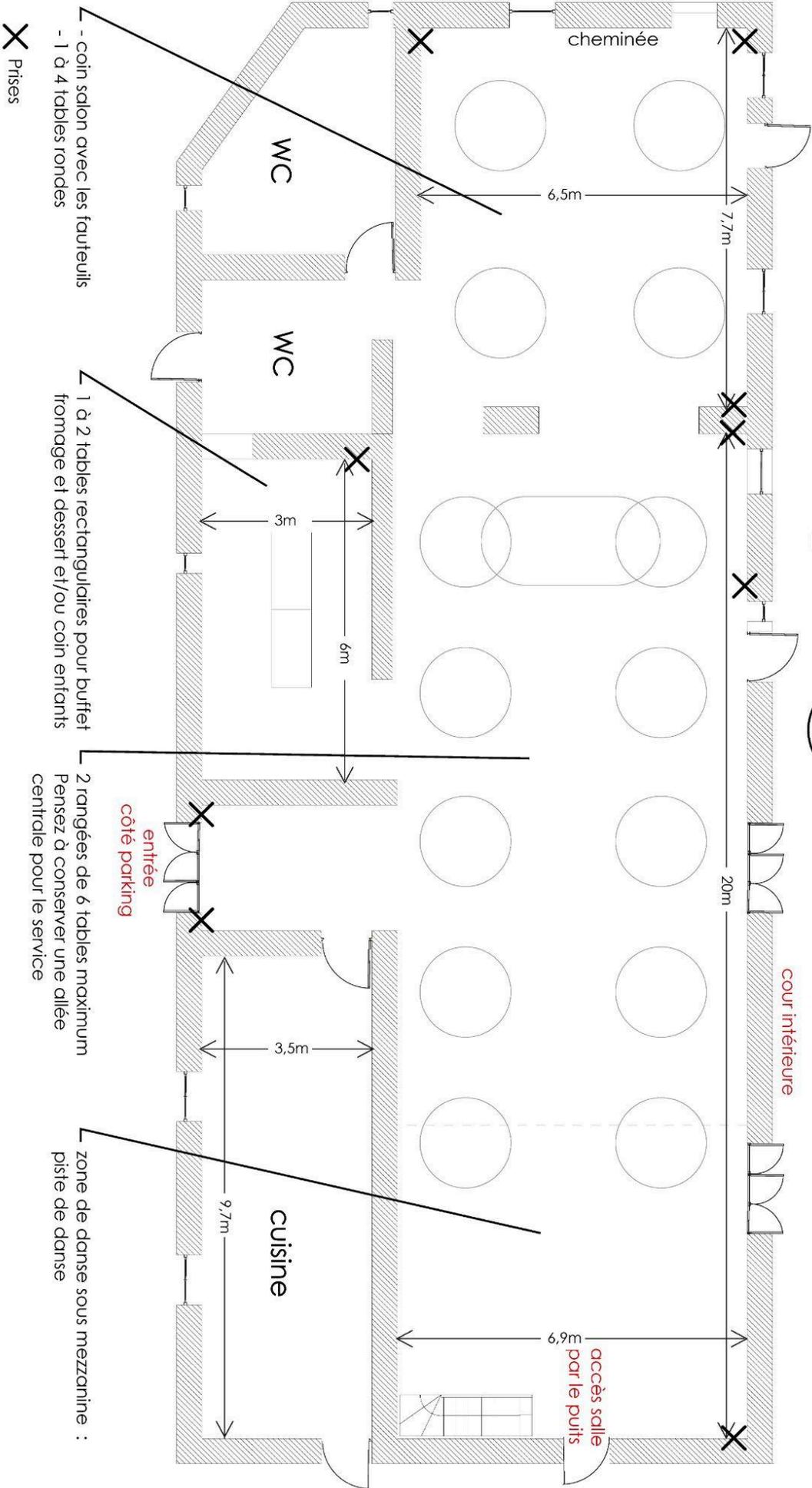
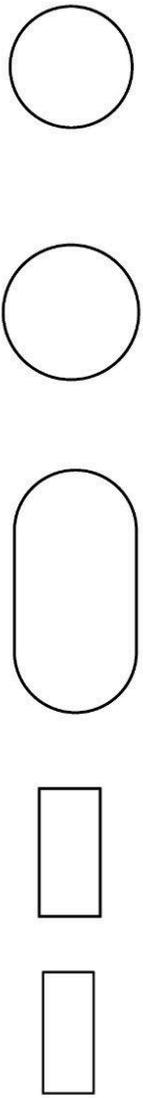
Site : www.assurancesdechateaux.com

Ferme Bressane

Plan vièrge à nous renvoyer en précisant :
 les tables utilisées
 le type de table
 le nombre de chaise par table

matériel :
 8 tables rondes de 180 cm (10 à 12 personnes)
 5 tables rondes de 200 cm (12 à 14 personnes)
 2 tables ovales de 180 x 360 m (16 à 18 personnes)

- 4 tables rectangulaires de 90 x 198 cm (buffet)
 - 4 tables rectangulaires pliantes 75 x 180 cm (buffet)



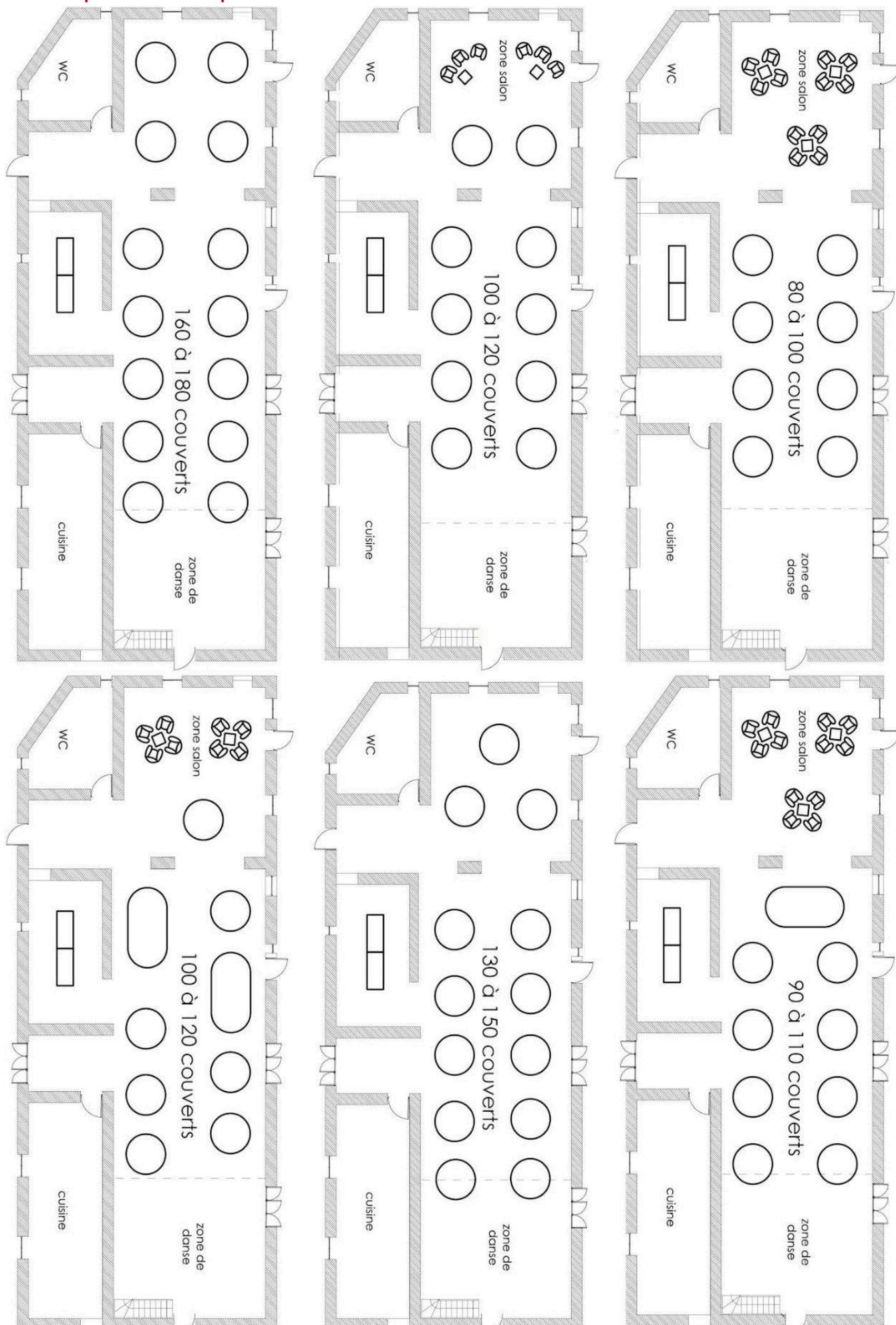
- coin salon avec les fauteuils
 - 1 à 4 tables rondes

1 à 2 tables rectangulaires pour buffet
 fromage et dessert et/ou coin enfants

2 rangées de 6 tables maximum
 Pensez à conserver une allée
 centrale pour le service

zone de danse sous mezzanine :
 piste de danse

Exemples de plan



Haras de Luponnas

Location week-end

Cette formule donne accès à tout le haras du vendredi 14H au dimanche 18H :

• **Les 7 chambres doubles :**

- Les chambres sont toutes équipées d'une salle de bain et de toilettes.

- le linge de toilette et les draps sont fournis

- les lits sont faits

- nous ne fournissons pas de produit d'accueil

• **La grande salle à manger avec cuisine**

- grande table et 18 chaises

- une plaque 4 gaz et un four

- un frigo/congélateur

- un lave vaisselle (prévoir pastilles)

- une cafetière à filtre et une cafetière Nespresso

- un grille-pain et une bouilloire.

• **Extérieur**

- barbecue à gaz pour 10 / 12 personnes

- tables et des chaises d'extérieur

- parasol

Tarif 2026

De avril à octobre inclus :

Formule unique de location week-end : 1 500 €

Du vendredi 14h au dimanche 18h soit 2 nuits sur place.

Tarif hors saison en en semaine sur demande.

Réservation

La réservation se fait par la signature d'un contrat et le versement d'un premier acompte. Le solde, ainsi que le chèque de caution (1000€ non encaissé) et l'attestation d'assurance sont demandés 1 mois avant la location.

Conditions générales (extraits)

Prise d'effet du contrat

Une fois que le contrat sera valablement formé par réception de l'offre dûment datée et signée, celui-ci ne pourra plus être résilié. Toutefois, les parties conviennent que le non-respect du calendrier de versement des acomptes, du solde du prix et du dépôt de garantie, entraînera la résiliation de plein droit du contrat après mise en demeure infructueuse au locataire par lettre recommandée. Dans tous les cas, le bailleur conservera le bénéfice des acomptes déjà versés. Si la résiliation de plein droit en vertu de l'alinéa précédent, intervient dans les 6 mois avant la date de location effective, le bailleur pourra réclamer en sus le solde du prix.

Obligations du bailleur

Le bailleur s'engage à mettre à la disposition du locataire le ou les espaces aux jours et heures choisies par ce dernier.

Le bailleur s'engage à ne pas troubler la jouissance paisible du locataire pendant la durée de location.

Obligations du locataire

Assurance :

Le locataire fait son affaire personnelle de la sécurité et de l'entretien des lieux pendant la période d'occupation. À ce titre, il est rappelé que l'assurance responsabilité civile n'est pas comprise dans la location et le locataire devra s'assurer qu'il bénéficie d'une assurance couvrant les dommages aux biens ou aux personnes y compris le locataire et toutes les personnes introduites de son chef dans les lieux.

Sécurité :

Le locataire est responsable de la manifestation qu'il organise et à ce titre de la sécurité du bâtiment et de ses abords, des biens et des personnes, en particulier des enfants, pendant la période de location.

Nuisance sonores :

Le Haras de Luponnas n'est pas un lieu dédié à une manifestation musicale. Son utilisation est à usage d'habitation et peut accueillir un événement privé ou professionnel non sonorisé et ne générant pas de nuisance sonore extérieures compte tenu d'un voisinage proche. Le locataire devra répondre au plan civil et/ou pénal des éventuelles plaintes du voisinage en matière de gêne et de tapage nocturne sans pouvoir appeler en garantie le bailleur de ce chef.

Entretien des lieux et du matériel :

Le Haras de Luponnas n'est pas un lieu de restauration. Le locataire s'engage à restituer les lieux propres après avoir procédé au nettoyage de la salle à manger, en passant l'aspirateur fourni par le bailleur. Le nettoyage des chambres reste à la charge du bailleur.

Restrictions particulières :

Il est interdit de sortir le mobilier intérieur (chaises pailées et table) en extérieur.

Les feux d'artifice ne sont pas autorisés sur le domaine.

Les espaces intérieurs, salle à manger et chambres, sont strictement non-fumeurs. Des cendriers extérieurs sont mis à disposition.

Consignes

- la musique n'est pas autorisée après 22h et nous vous demandons d'être vigilants quand aux nuisances sonores d'un manière générale

- avant votre départ nous vous demandons de jeter toutes les poubelles, y compris celles des chambres, dans les containers du château de Luponnas qui se trouvent devant l'entrée du château à 50 m

- des containers à verre et à cartons sont disponibles sur le parking de la gare de Vonnas

- nous demandons à ce que la cuisine soit nettoyée et le sol de la grande pièce aspiré (matériel sur place)

- le nettoyage des chambres est à notre charge

Adresses

Château de Luponnas - 1457 route de Luponnas

Haras de Luponnas - 1409 route de Luponnas

01540 Vonnas

Itinéraires

De Lyon - Distance : 70 km / Durée : 01H

itinéraire en rouge sur le plan

À l'arrivée, traverser entièrement le village de Vonnas tout droit. À la sortie du village, à gauche (D80) pendant 2 km.

De Mâcon - Distance : 20 km / Durée : 20 minutes

À l'arrivée, le Château de Luponnas se trouvera sur votre droite, 2 km avant l'entrée dans Vonnas.

De Bourg-en-Bresse - Distance : 22 km / Durée : 25 minutes

À l'arrivée, continuer tout droit sur la route de Mâcon (D80)

pendant 2 km après l'interception d'entrée de village.

De Paris - Durée TGV : 01h40

MÂCON LOCHÉ TGV ou Bourg-en-Bresse

Commerces

Restaurants

"L'Ancienne Auberge" de George Blanc à Vonnas

Restaurant gastronomique de George Blanc à Vonnas

Boulangeries

Il y a 3 boulangeries dans le centre de Vonnas

Supermarchés avec station service

- Carrefour Market à la sortie de Vonnas direction Châtillon

- Intermarché à la sortie de Vonnas direction Châtillon

Distributeur d'œufs plein air 24/24h à 50m du haras

Tourisme

Marché de Châtillon-sur-Chalaronne - 15 minutes

Tous les samedi matin 8h30-13h

Marché classé au niveau national «marché d'exception» et élu Plus Beau Marché de la région Auvergne Rhône Alpes (3e de France) sur TF1.

Musée, Domaine des Saveurs - Les Planons - 15 minutes

> Saint-Cyr-sur-Menthon

Tous les jours sauf mardi 10-18h

Ce musée de société est consacré à la vie quotidienne en Bresse du XVIIIème siècle à nos jours.

Monastère Royal de Brou - 40 minutes (Bourg-en-Bresse)

Tous les jours 9h-18h

Le monastère royal de Brou est un complexe religieux situé à Bourg-en-Bresse dans le département de l'Ain, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ses bâtiments monastiques abritent le musée municipal de Bourg-en-Bresse.

Parc des Oiseaux - 35 minutes (Villars-les-Dombes)

Tous les jours 9h30-18h

Le parc des oiseaux est un parc zoologique ouvert en 1970 et recensé à l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Roche de Solutré - 25 minutes (8 km à l'ouest de Mâcon)

Randonnée accessible au grand public

La roche de Solutré est un escarpement calcaire surplombant la commune de Solutré-Pouilly. Il s'agit d'un site emblématique de Saône-et-Loire, au sud de la région Bourgogne-Franche-Comté.

